



# DÖRKEN

## la protection durable

Basée à Herdecke en Allemagne, l'entreprise familiale DÖRKEN est la référence mondiale en matière de solutions de revêtement et de membranes de protection des bâtiments. Depuis plus de 125 ans, la société ne cesse de se réinventer et d'innover en concevant des produits qui riment avec qualité, sécurité, simplicité, longévité et... économies d'énergies. Un sujet incontournable à l'heure où la facture énergétique et le dérèglement climatique pèsent de plus en plus sur les professionnels du BTP. Qu'il s'agisse des revêtements et des systèmes de protection contre la corrosion avec DÖRKEN Coatings ou des écrans de sous-toitures et des membranes pare-pluie avec l'entité DÖRKEN Membranes, le savoir-faire et l'expertise des collaborateurs de DÖRKEN sont très appréciés par les entreprises de construction comme des artisans, qu'ils soient couvreurs, charpentiers ou façadiers. Il faut dire que la société n'a pas son pareil pour imaginer et concevoir des solutions uniques à l'instar de DÖRKEN Membranes dédiée à la protection et au drainage de la construction.

### Quand innovation rime avec sécurité

Innovation et sécurité, tels sont les maîtres-mots de DÖRKEN Membranes à l'instar des pare-pluie de la gamme Delta-FASSADE qui ont été récemment optimisés et redesignés afin de pouvoir être utilisés sur des ouvrages pouvant atteindre 28 mètres. Ces avancées techniques ont fait l'objet de la première évaluation technique sur ce genre de procédé par l'intermédiaire d'un Avis Technique (ATEC) au CSTB. Une véritable prouesse à laquelle il faut ajouter un autre avantage de poids : les membranes de protection Delta-FASSADE sont les premiers à proposer une réaction au feu Euroclasse B (équivalent M1 selon l'ancienne norme française) en standard et sans surcoût. Grâce à leurs bords autocollants intégrés ou avec l'adhésif DELTA®-TAPE FAS, les pare-pluie ne présentent donc aucun risque lié à la présence de solvants inflammable. Ajoutez à cela une manipulation simplifiée, la résistance permanente aux UV et une



haute perméabilité à la vapeur d'eau qui ont fait de la gamme Delta-FASSADE une référence pour les professionnels de la construction.

### À la recherche de la performance énergétique...

Anticiper, résoudre et innover. Une devise en forme de philosophie qui intervient en amont dans le cadre de la stratégie globale comme en attestent les dernières recherches des équipes R&D à propos des écrans de sous-toiture qui vieillissaient prématurément et présentaient des baisses de performances significatives. Alors que ces produits répondaient à toutes les normes en vigueur, les équipes de DÖRKEN sont parvenues à identifier le phénomène : la thermo-oxydation. Soit un processus de dégradation chimique engendré par la concomitance de la vitesse de l'air et de la température sous les éléments de couverture. L'air chaud circulant dans la lame d'air dégrade toutes membranes synthétiques plus ou moins vite en fonction des matériaux utilisés dans la fabrication des couches des écrans de sous-toiture. La température de cette lame d'air pouvant atteindre 70 °C en été. Un aspect qui n'avait jamais été testé auparavant

dans le cadre des essais de vieillissement exigés par les normes actuelles. En tant que leader et précurseur, DÖRKEN a tout naturellement inscrit ces essais dans le cadre des essais normatifs européens afin de démontrer la durabilité de ses produits.

### Et de solutions durables

En parallèle, les équipes de DÖRKEN ont également souhaité promouvoir le bénéfice des recouvrements collés entre 2 lés d'écran de sous-toiture. Objectif ? Démontrer le gain apporté par la technique des bandes adhésives intégrées par rapport aux déperditions énergétiques et aux infiltrations d'air. Une technique brevetée par DÖRKEN que l'on retrouve au sein de la gamme d'écrans de sous-toiture et de pare-pluie Delta XX PLUS lancée en janvier 2023. Une solution unique au monde qui assure une meilleure étanchéité au vent tout en limitant la pénétration de l'air froid extérieur dans la construction. Résultat, cet assemblage simplifié des recouvrements réduit les déperditions de chaleur à hauteur de 30 % et bénéficie d'une garantie de 30 ans alors que le cadre légal n'exige qu'une garantie contractuelle de deux ans pour les fabricants.